

CONTEXTE NATIONAL

Au recensement de 1999, la France compte 60,2 millions d'habitants dont 58,5 millions pour la seule métropole. Selon la synthèse réalisée tous les 2 ans par l'Institut national d'études démographiques (INED), la France (métropole et DOM) figure en 1999 au 19^e rang des nations les plus peuplées du Monde. Avec 107 habitants par km², elle a une densité de population proche de la moyenne des pays de l'Union européenne (116 habitants/km²).

En France métropolitaine, à l'exception de l'Ile-de-France (912 habitants/km²), seuls le Nord-Pas-de-Calais et l'Alsace présentent une densité supérieure à 200 habitants par km². Ce sont les régions situées sur une bande Nord-est (Champagne-Ardenne), Sud-ouest (Midi-Pyrénées) qui comprennent les départements ayant les plus faibles densités (moins de 60 habitants/km²). Parmi les départements d'outre mer, la Guyane a une vaste superficie et une très faible densité de population (moins de 2 habitants/km²). La Martinique, la Guadeloupe et La Réunion figurent parmi les régions françaises les plus densément peuplées (plus de 200 habitants/km²).

En 1999, plus de trois habitants de métropole sur quatre vivent dans l'espace à dominante urbaine (60 % dans un pôle urbain et 17 % dans une commune périurbaine). A l'heure actuelle, ce sont les zones situées en proximité des villes qui se développent le plus. Entre 1990 et 1999, leur taux de croissance annuel moyen s'est élevé à 0,98 % contre 0,27 % pour les pôles urbains. Au cours de la même période, la population des communes appartenant à l'espace à dominante rurale a progressé de 0,20 % par an. Cet espace n'est plus seulement agricole, il sert de lieu de résidence à des travailleurs urbains.

La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (loi n°99-533 du 25 juin 1999) a fixé 4 orientations principales en matière d'aménagement : le renforcement de pôles de développement (à vocation européenne et internationale), le développement local fondé sur la complémentarité des territoires ruraux et urbains et la participation des acteurs locaux, l'organisation des agglomérations et le soutien aux territoires en difficulté. La loi prévoit également l'organisation d'un maillage fin du territoire reposant sur des bassins d'activités et de services : les pays.

En 1998, le produit intérieur brut de la France métropolitaine est de 143 000 francs par habitant. D'après les données Eurostat pour l'année 1998, le PIB par habitant de la France est proche de celui de l'Italie. Parmi les Pays de l'Union européenne, il se situe devant ceux de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne.

SITUATION A LA REUNION : FAITS MARQUANTS

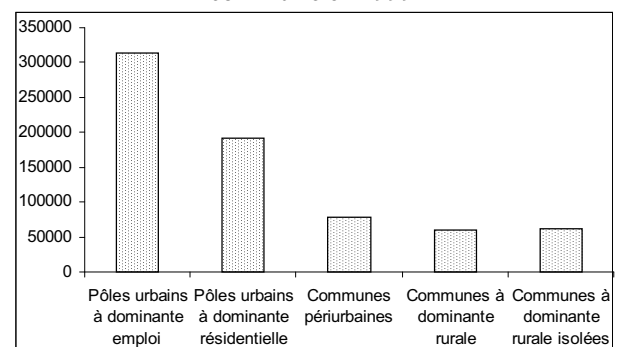
- *Le découpage géographique de la Réunion est unique : il ne fait pas apparaître une distinction entre communes urbaines et rurales. La croissance urbaine est contrastée.*
- *Malgré un taux de chômage important, les indicateurs de l'activité économique soulignent la vitalité de la région : l'économie tertiaire est développée et le taux de création des entreprises est supérieur à celui de la métropole.*

● Une région atypique

La distinction entre unités urbaines et communes rurales n'a pas de véritable signification à La Réunion. La grande taille et l'hétérogénéité des communes fait qu'elles comprennent toutes une partie urbaine et une partie rurale. En effet, les communes réunionnaises sont peu nombreuses et leur territoire couvre des zones diverses. De même, les « villes centres » et les banlieues des agglomérations multicomunales ne peuvent être identifiées.

Comme les principes de zonage du territoire utilisés en métropole ne sont pas applicables tels quels à La Réunion à cause de la grande taille des communes, il existe un zonage adapté. Ce dernier fait apparaître cinq pôles urbains attractifs pour l'emploi (Le Port, Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Louis, Saint-Pierre), les autres communes étant résidentielles (Saint-André, Saint-Paul, Le Tampon), périurbaines (L'Etang-Salé, La Possession, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne), à dominante rurale (Les Avirons, Bras-Panon, l'Entre-Deux, Petite-Ile, La Plaine des Palmistes, Saint-Leu) ou rurales isolées (Saint-Joseph, Saint-Philippe, Sainte-Rose, Salazie, Trois-Bassins, Cilaos).

Répartition de la population selon le type de commune en 1999



Source : INSEE

Exploitation ORS

Définitions : Les pôles urbains sont des unités urbaines (monocomunales à La Réunion) comptant au moins 5000 emplois. A dominante d'emploi, le nombre d'emplois est = ou > au nombre d'actifs résidents ; à dominante résidentielle, le nombre d'actifs résidents est > au nombre d'emplois.

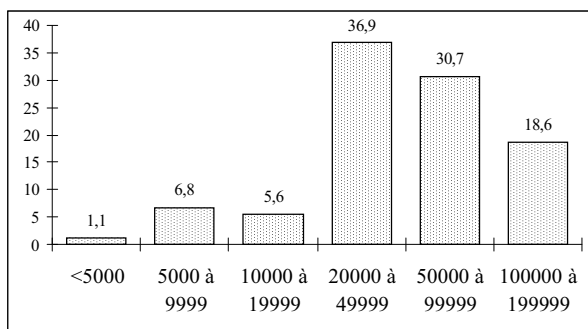
Communes périurbaines : au moins 40% des actifs résidents travaillent dans des pôles urbains à dominante d'emploi.

Communes à dominante rurale : 20 à 40% des actifs résidents travaillent dans des pôles urbains à dominante d'emploi.

Communes à dominante rurale isolées : moins de 20% des actifs résidents travaillent dans des pôles urbains à dominante d'emploi.

LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

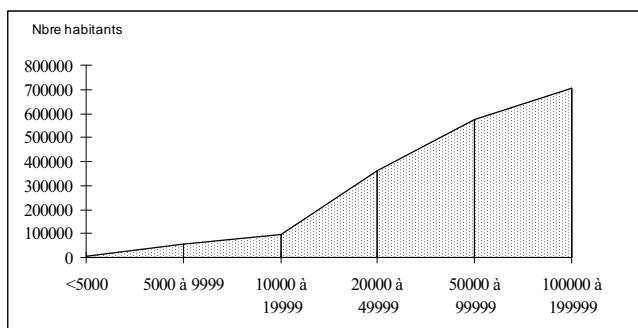
Répartition de la population selon la taille de la commune ou de l'unité urbaine en 1999



Source : INSEE, RP 99

Exploitation : ORS

Courbe de concentration de la population réunionnaise



Source : INSEE, RP 99

Exploitation : ORS

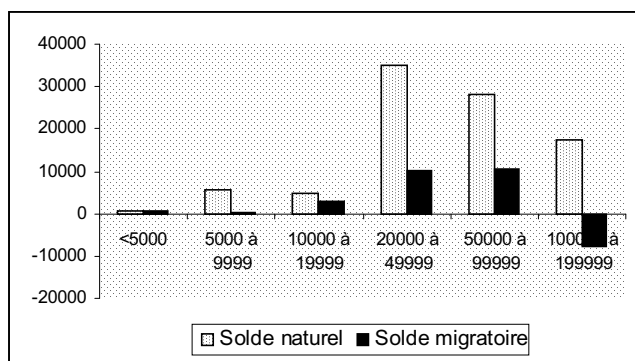
Répartition en 1999 et évolution 1990-1999 de la population selon la taille de la commune à La Réunion

	Communes		Population		Taux de variation annuel 90-99
	Taille	Nombre	Nombre	%	
Communes rurales	>2000 habitants	1	3434	0,5	-12,1%
Unités urbaines	<5000	1	4860	0,7	-3,9%
	5000 à 9999	7	48691	6,9	-0,2%
	10000 à 19999	3	40050	5,7	3,1%
	20000 à 49999	8	260758	36,9	0,6%
	50000 à 99999	3	216950	30,7	5,8%
	100000 à 199999	1	131557	18,6	0,8%
Ensemble		24	706300	100	1,9%

Source : INSEE, RP 90-99

Exploitation ORS

Variations de la population dans les unités urbaines de 1990 à 1999 à La Réunion



Source : INSEE, RP 90-99

Exploitation ORS

● Près de 40% de la population vit dans les unités urbaines de moyenne importance

Les 8 communes de 20 000 à 49 999 habitants représentent le tiers du nombre total des unités urbaines de la région. 36,9% de la population y vivent. La commune de Saint-Denis, rassemble 18,6% de la population totale de l'île (131 557 habitants). Elle est suivie de la commune de Saint-Paul (12,4%) et de Saint-Pierre (9,7%).

La part des communes de 50 000 à 100 000 habitants a augmenté entre 1990 et 1999, ceci est dû au fait que la commune du Tampon est passée de 47 593 à 60 323 habitants en 10 ans. La Réunion est certes le département d'outre mer le plus peuplé, mais sa population totale reste largement inférieure aux régions métropolitaines, exceptée la Corse.

● Une croissance urbaine contrastée

Entre 1990 et 1999, ce sont les unités urbaines de 50 000 à 99 999 habitants et celles de 10 000 à 19 999 habitants qui ont connu le rythme d'accroissement le plus rapide (6% et 3%). A l'opposé, les unités urbaines de moins de 5 000 habitants voient diminuer leur poids de population, ainsi que les villes de 5 000 à 9 999 habitants. Les communes rurales enregistrent la plus forte diminution.

Cependant, il ne faut pas conclure à un exode rural, qui d'ailleurs se limite à Cilaos et Salazie, compte tenu de la spécificité du découpage géographique de l'île. Les zones rurales sont restées très stables depuis 1974.

● Le dépeuplement dû à un flux migratoire négatif

Le dépeuplement de la commune de Saint-Denis s'explique uniquement par le flux négatif observé sur la période 90-99. Au contraire, dans les autres communes, c'est le mouvement naturel, ainsi que l'arrivée de populations extérieures, qui sont responsables de l'accroissement de la population.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.
Le solde migratoire est la différence entre l'effectif des immigrants et l'effectif des émigrants.

LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

● Une économie tertiaire développée

Le produit intérieur brut de La Réunion a augmenté de 262 millions d'euros entre 1995 et 1996 pour s'établir à 6 753 millions d'euros, contribuant ainsi à 0,56% du PIB national en 1996. Le PIB par actif « occupé » (41 534 euros), est inférieur de plus de 30% du chiffre métropolitain. Le PIB par habitant, avec 10 005 euros en 1996 s'élevait à près de 50% du PIB métropolitain, soit environ 9 points de plus qu'en 1990.

La croissance a ralenti en 1996 (+4,0% après +8,3% en 1995). Elle reste soutenue essentiellement par la consommation finale, qui contribue à 3,6 points de l'évolution du PIB.

La valeur ajoutée a augmenté de 3,9% en 1996, elle est en ralentissement par rapport à 1995 (+ 8,0%). La croissance de la valeur ajoutée reste soutenue dans les secteurs du commerce, des transports et de l'industrie. Elle est moins perceptible dans les secteurs du bâtiment de la santé et dans les services de l'administration publique.

Les entreprises du BTP ont connu en 1996 une faible croissance (+ 0,4%) contrairement aux activités liées au tourisme (transport : + 12,4% ; hôtellerie et restauration : +11,6% ; services aux ménages : + 14,8%).

● Un taux de création d'entreprise élevé mais une augmentation du taux de cessation

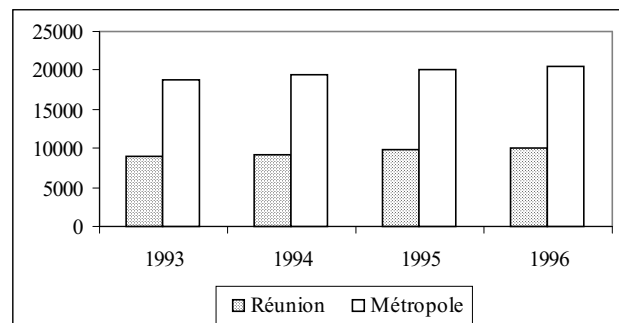
Le taux de chômage à La Réunion est plus de 3 fois supérieur à la moyenne nationale (39,1% contre 11,9% - sens BIT*). Ainsi, plus d'un actif sur trois est à la recherche d'un emploi. L'arrivée en masse des femmes sur le marché du travail ainsi que la structure par âge favorable aux jeunes adultes sont en majorité responsables de ce phénomène.

22 329 entreprises du secteur marchand ont été répertoriées au 1er janvier 2000, soit 3 200 de plus qu'en 1995 (Fichier SIRENE). Le parc d'entreprises a connu au cours de ces 5 années un ralentissement de croissance (17 % ; la période 1987-1992 a enregistré une croissance de 33%). Ceci résulte d'un nombre de créations à peu près équivalent au nombre des disparitions.

C'est le secteur des services qui a été le plus créateur d'entreprises (+ 36,8 % entre 1995 et 2000). L'an 2000 a vu la création de 3911 entreprises, soit un accroissement de 3% par rapport à l'année précédente. Une comparaison au niveau national montre que la part de créations pures reste supérieure à La Réunion (66% contre 62% en métropole). A l'inverse, le taux de disparition des entreprises a augmenté de 13% en 2000 par rapport à l'année précédente. Il ne faut pas conclure à une durée de vie de plus en plus courte des entreprises réunionnaises. Il s'agit plus, en effet, de l'amélioration de la gestion du répertoire SIRENE que d'une réalité économique.

*BIT : Bureau International du Travail

Evolution du PIB par habitant à La Réunion et en métropole en euros de 1993 à 1996



Source : INSEE

Exploitation ORS

Indicateurs économiques par secteurs d'activité à La Réunion en 1998

	Emplois occupés		Nombre d'entreprises	Valeur ajoutée**	
	Nombre	%		Millions d'euros	taux variation 90-96
Primaire	/	/	/	219	31,3%
Secondaire	14377	19,8	2566	451	-45,6%
Tertiaire	48376	66,5	17134	5347	165,7%
BGCA*	10040	13,8	2983	396	
Ensemble	62753	86,3	19700	6017	100,1%

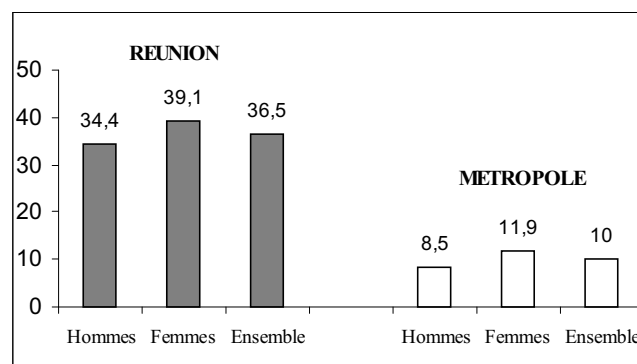
Source : INSEE

Exploitation ORS

* Bâtiment génie civil et agricole

** Données en 1996

Taux de chômage à La Réunion et en métropole en 2000



Source : INSEE

Exploitation ORS

Créations, reprises et cessations d'entreprises entre 1995 et 2000

Secteurs d'activités	Parc au 01/01/1995	Créations cumulées 1995/2000	Cessations cumulées 1995/2000	Parc au 01/01/2000	Variation en % 1995/2000
Industrie	2144	2293	1826	2582	20,4
Bâtiment	3320	3978	4179	3028	-8,8
Commerces	6918	7956	7257	7488	8,2
Services	6747	8583	5543	9231	36,8
Total	19129	22810	18805	22329	16,7

Source INSEE

Exploitation ORS

LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

Des « villes-jardins » qui s'étalent depuis dix ans

En 1999, on peut identifier 45 agglomérations de moins de 2 000 habitants. Ces agglomérations occupent un peu plus de 31 000 hectares, soit le tiers des 100 000 hectares aménageables (sur les 250 000 que compte l'île).

Les agglomérations urbaines regroupent 610 000 habitants, soit 86% de la population. Mais elles ressemblent souvent à des « villes-jardins ». Elles sont très loin du modèle des métropoles européennes. Leur densité moyenne est seulement de 6,6 logements par hectare (légère baisse depuis 1990 : 6,7).

Les centres-villes sont entourés d'une très vaste zone tampon de construction diffuse qui rend souvent le passage de la ville à la campagne difficile à déceler. Presque toutes les agglomérations comportent un ou plusieurs noyaux d'habitat dense (dix logements à l'hectare).

LAJOIE G., ACTIF N., Des « villes-jardin »s qui s'étalent depuis dix ans, Economie de La Réunion, n° 108, 2^e trim. 2001, p. 16-19.

Définition : Une agglomération est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 m et qui comprend au moins 50 habitants. Si la population atteint ou dépasse 2 000 habitants, elle est appelée « agglomération urbaine ».

Zones d'activité économique

Les zones d'accueil pour les entreprises se sont fortement développées ces vingt dernières années. Elles représentent une superficie totale d'environ 620 hectares, elles accueillent près de 1 500 entreprises et 15 000 emplois.

Leur répartition reste inégale sur le territoire. La micro-région Ouest concentre près de la moitié de la superficie de ces pôles économiques (avec principalement Le Port). Les micro-régions Nord (Saint-Denis en-tête) et Sud (Saint-Pierre, principal pôle d'accueil) disposent de 155 hectares pour l'une et 145 pour l'autre. L'Est accuse un retard en matière de développement industriel et commercial et ne dispose que de 33 hectares dont 15 reviennent à la ville de Saint-Benoît.

Le Port, Saint-Denis et Saint-Pierre concentrent 452 hectares, soit 73% de la surface totale des zones et 81% des emplois y sont localisés.

TECHER T., Zones d'activité économique, Economie de La Réunion, n° 103, 1^{er} trim. 2000, p. 17.

Des PMI aux profils contrastés

Au premier janvier 1999, La Réunion compte plus de 2 500 entreprises industrielles dont 2 060 très petites entreprises de moins de six salariés. Toutes les entreprises de La Réunion sont des PMI, de moins de 300 salariés. Beaucoup d'entre elles apparaissent et disparaissent en cours d'année.

L'industrie agroalimentaire représente 22% de l'ensemble des entreprises industrielles de plus de six salariés. Ce secteur emploie plus du tiers des salariés de l'industrie et réalise presque la moitié de l'activité économique industrielle de La Réunion en terme de chiffre d'affaires comme de valeur ajoutée. La valeur ajoutée par emploi est d'environ 59 912 Euros par employé au lieu de 40 247 Euros dans l'ensemble de l'industrie.

L'industrie manufacturière, dans son ensemble, est plus consommatrice de main d'œuvre. Un peu plus de six personnes sur dix y travaillent alors que ce secteur ne crée que la moitié de la valeur ajoutée industrielle.

BARJOU J.-P., HERBET J.-B., Des PMI aux profils contrastés, Economie de La Réunion, n° 109, 3^e trim. 2001, p. 4-5.